

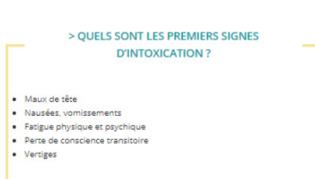
## Communiqué de presse

Lille, le 9 Novembre 2020

### Vous connaissez les symptômes liés au COVID-19, mais sauriez-vous reconnaître les symptômes liés au CO ?

*L'hiver est là, de nombreuses personnes ont allumé leurs appareils de chauffage sans penser aux dangers du monoxyde de carbone (CO). Or, le monoxyde de carbone est la première cause de mortalité accidentelle par toxique en France, et notre région est l'une des plus touchées. En cette période de Covid-19, où davantage de personnes sont amenées à passer plus de temps à la maison, Il est important de s'informer.*

Le monoxyde de carbone peut être émis par toutes les sources de combustion : chauffage (au bois, au fioul, au charbon, au pétrole), mais aussi cuisinière au gaz, barbecue ou groupe électrogène. Il est incolore, inodore et non irritant, il ne prévient donc pas de son arrivée. Les seuls signaux d'alerte de l'intoxication sont l'apparition des symptômes. Selon la quantité de CO et la sensibilité des personnes, ces symptômes peuvent varier : **Maux de tête, nausées, vomissements, fatigue physique et psychique, vertiges ...** Dans les cas les plus graves, l'intoxication peut aller jusqu'à la perte de connaissance, le coma, voire le décès.



#### Il faut penser à une intoxication au CO quand :

- Les symptômes apparaissent toujours dans un même lieu
- Ils se répètent aux mêmes heures de la journée
- Plusieurs personnes vivant ou cohabitant dans un même lieu présentent certains signes décrits ci-dessus

Tous les symptômes peuvent se dissiper en quelques heures en cas d'éloignement de la source ou de l'atmosphère toxique, mais ils se répéteront et s'aggraveront tant que l'exposition au CO persistera.



#### Pour éviter une intoxication :

- Faites vérifier vos installations de chauffage au moins une fois par an par un professionnel.
- Veillez à ce que le conduit de fumée fasse l'objet d'un ramonage mécanique.
- Aérez régulièrement votre logement et ne bouchez jamais vos aérations.
- N'utilisez pas sur des longues périodes les chauffages prévus pour de l'appoint

Afin d'informer les habitants comme les professionnels des Hauts de France sur les dangers de l'intoxication au monoxyde de carbone, et les moyens de s'en protéger, l'APPA et l'ARS Hauts de France ont entièrement repensé le site internet de la campagne régionale de prévention.

Retrouvez plus d'informations sur <https://www.intoxco-hautsdefrance.fr/>